

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 23 Novembre 2021

N° 18

Objet : Demande de subvention
au Conseil Départemental pour
le fonctionnement du Relais
Assistances Maternelles

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le vingt-trois du mois de novembre à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 17 du mois de novembre 2021, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence par intérim de Madame Carole TOUSSAINT

Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal (à partir du rapport n° 6), BENOIT Gérard, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, LAQUET Laura (à partir du rapport n° 6), MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n°17), OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PELESTOR Michel (à partir du rapport n° 3), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIAERT Claude a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PROUST Brigitte

Etaient excusés :

| | |
|--------------------|-------------------|
| AUZET Guy | FLORES Sylvain |
| BALIQUE François | GRAVIERE Remy |
| BASSET Françoise | MAGAUD Marie José |
| BERTRAND Philippe | PAUL Gilles |
| BOURJAC Jean Marie | REBOUL Childéric |
| CAZERES Benoit | SEVENIER Jean |
| DECROIX Hugo | RISSE Gilbert |
| DEORSOLA Jean Paul | UGHETTO Wendy |

REÇU EN PRÉFECTURE

le 24/11/2021

Appréciation agréée F. legs lva.com

99_DE-004-200067487-20211123-16_20112021

Madame Sonia FONTAINE, rapporteur, expose ce qui suit :

La communauté d'agglomération exerce la compétence enfance, petite enfance, et à ce titre assure la gestion du Relais Assistantes Maternelles situé à Digne les Bains.

Cette année, la collectivité a obtenu l'agrément afin de développer un Relais Assistants Maternels Itinérant.

Le Conseil Départemental, via son service de Protection Maternelle et Infantile, accompagne les Relais Assistantes Maternelles. Pour permettre le fonctionnement du RAM, le Conseil départemental apporte un soutien financier à la communauté d'agglomération.

Ce soutien se traduit par une subvention annuelle de 4 000 €, à titre de participation pour le financement du poste de l'Animatrice-Responsable du RAM. Cette année, il a été demandé, dans le cadre du Contrat départemental de Solidarité Territoriale la revalorisation de cette subvention, afin de percevoir une aide pour le financement du poste de la seconde personne recrutée pour le RAM itinérant. La subvention demandée pour l'année 2021 s'élève ainsi à 7000€.

Ceci exposé, il vous est demandé :

- D'approuver la demande de subvention.
- D'autoriser Madame la Présidente par intérim ou son représentant à signer l'ensemble des documents s'y rapportant, et notamment la convention de partenariat pour l'année 2021.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente par intérim Carole TOUSSAINT



REÇU EN PREFECTURE

le 24/11/2021

Appréciation agréée: E-logispro.com

99_DE-004-200067437-20211123-18_23112021